

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article5741>



Préparer son projet de mutation avec le SNES FSU

- SNES académique de Dijon - S3 - Dossiers académiques - Carrières - Mutations 2024 - Archives Mutations des années antérieures (pour mémoire) - Mutations 2019 -



Publication date: lundi 4 mars 2019

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Comme chaque année les élu-es du SNES vont animer des réunions d'informations départementales :

Le 20 mars

- à **Dijon** (15h au local du SNES, 6 allée Cardinal de Givry) .
- à **Nevers** (1er étage de la bourse du travail à partir de 15h00)
- à **Auxerre** (à 15h00 au local FSU, 2 avenue Courbet),)
- à **Chalon sur Saône** (14h30, maison des syndicats, 2 rue du parc)

De plus, **une intervention aura lieu à l'ESPE le mercredi 13 mars à 16h30** en direction des collègues stagiaires.

Réunions mutations en Bourgogne 

⇒ Côte-d'Or : **Dijon** :

- ▼ **Mercredi 13 mars à partir de 16 h 30**
à l'ESPE (salle 22) pour les stagiaires.
- ▼ **Réunion mercredi 20 mars à 15 h**
au local du SNES-FSU, 6 Allée Cardinal de Givry,
animée par Marie-Laure Blanchard et Fabienne Borras,
commissaires paritaires académiques.

⇒ Nièvre : **Nevers** :

- ▼ **Réunion mercredi 20 mars à 15 h au 1er étage de la Bourse du Travail**,
bd Pierre de Coubertin animée par Olivier Crouzet commissaire paritaire.
Cette réunion sera suivie d'entretiens personnalisés.
Possibilité de prendre rendez-vous par téléphone 06.07.62.12.97, ou par mail :
snes-nevre@dijon.snes.edu durant la période des vœux.

⇒ Saône et Loire : **Chalon/Saône** :

- ▼ **Réunion mercredi 20 mars à 14 h 30**,
Maison des syndicats, 2 rue du Parc,
animée par Philippe Bernard et Hakim Boutmoudit commissaires paritaires.
Rendez-vous mutations intra personnels dans les locaux de la section SNES-FSU 71-- Maison des syndicats, 2 rue du Parc 71100 Chalon/Saône,
ou par téléphone au 03 85 42 15 56.

⇒ Yonne : **Auxerre** :

- ▼ **Réunion mercredi 20 mars de 15 h à 17 h**
Local FSU 2 avenue Courbet,
avec Arnaud Munch et Olivier Thiébaud commissaires paritaires.
N'hésitez pas à nous contacter par mail snes89@snes.dijon.edu pour ceux/elles qui ne peuvent pas venir.



En plus des réunions ci-dessus, nous vous proposons de prendre un RDV (dans les locaux du SNES ou par téléphone) personnalisé avec un commissaire paritaire chevronné qui fera le point avec vous sur *les règles du mouvement, votre situation, vos souhaits, vos points.*

Appelez la section académique (03 80 73 32 70) et les sections départementales (Nevers 06 07 62 12 97, Chalon 09 50 36 71 00, Auxerre 06 52 82 17 54) pour prendre rendez vous.